



Protection de la santé des usagers surexposés aux ondes des téléphones portables : l'appel de nos associations au gouvernement !

Madame la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn, Madame la ministre de la Transition énergétique et solidaire Elisabeth Borne, Monsieur le Ministre de l'économie Bruno Le Maire,

Nous nous sommes adressés à vous dans une lettre ouverte publiée le 8 novembre dernier et intitulée "*Protection de la santé des usagers surexposés aux ondes des téléphones portables : l'appel de nos associations au gouvernement !*"

Depuis plus de 30 ans les industriels de la téléphonie mobile ont sciemment choisi de tromper les milliards d'utilisateurs de téléphones portables en les surexposant bien au-delà des seuils d'exposition générant des risques pour la santé des citoyens et celle de leurs enfants. Ce nouveau scandale industriel et sanitaire porte un nom : le « Phonegate ».

Comme nous l'avons souligné, les publications des rapports de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) de juillet 2016 et octobre 2019 contribuent à rendre urgente l'application des recommandations de cette dernière.

L'urgence est d'autant plus grande si on tient compte des dernières publications de Santé publique France montrant que le nombre annuel de nouveaux cas de glioblastomes avec confirmation histologique (un des types de cancer du cerveau les plus agressifs) a été multiplié par quatre et plus pour les deux sexes. Pour en citer les conclusions : "*Les dernières études épidémiologiques et les expérimentations animales seraient en faveur du rôle carcinogène des expositions aux champs électromagnétiques.*"

Les "6 bons comportements" qui sont associés au communiqué gouvernemental que vous avez publié à ce sujet montrent, à notre avis, qu'il n'est pas traité avec le sérieux qu'il mérite. Certaines recommandations ne sont pas prises en compte, à savoir ne pas garder son téléphone portable dans une poche ou de ne pas le tenir au contact de l'oreille, et ce alors que l'ANSES vient de publier un nouveau rapport pour mettre en garde contre ces usages et demander le rappel ou la mise à jour de certains mobiles vendus avant la nouvelle réglementation européenne de 2016.

Vous avez annoncé vouloir réunir les principaux constructeurs pour qu'ils "s'engagent dans une démarche volontaire à mettre à jour les logiciels de leurs modèles". Nous rappelons que nous en saluons le principe mais pas la finalité ; car, dans la réalité, ces mises à jour vont avoir pour conséquence une baisse notable de la connectivité de l'appareil au réseau. Et ce sera la double peine pour l'utilisateur qui, après avoir été surexposé parfois plus de 4 fois au-delà des limites à risques pour la santé, se verra obligé de changer de Smartphone... mais sans plus de garantie sur son niveau d'exposition réel.

Nous réitérons donc très officiellement notre demande, vous priant de bien vouloir nous recevoir au plus vite et, dans tous les cas, avant la réunion prévue avec les industriels pour que nous puissions

vous faire part de nos propositions, tant en matière réglementaire que sur les enjeux de prévention face à ce nouveau scandale.

Nous vous prions, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, de croire en notre profonde considération.

Les associations signataires :

Alerte Phonegate ; Robin des toits - Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Electro Magnétiques - Santé Environnement Rhône Alpes - Association Zones Blanches - WECF (*Women engage for a common future*) France - Conseil National des Associations Familiales Laiques

